



**gimbert
associés**

expertise comptable
et commissariat
aux comptes

**FEDERATION DEPARTEMENTALE
DES CHASSEURS DU GERS**

Association

**Siège social : RTE DE TOULOUSE
32000 AUCH**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 30/06/2023

Aux Adhérents

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la FEDERATION DEPARTEMENTALE DES CHASSEURS DU GERS relatifs à l'exercice clos le 30/06/2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} juillet 2022 à la date d'émission de notre rapport.



www.cabinetgimbert.expert-infos.com

Inscrit au Tableau de l'ordre
de la région de Toulouse
Membre de la Compagnie
régionale d'Agen
SAS au capital de 400 000€
RCS AUCH B
391702404 00016

Siège social : 12, rue de l'espérance - BP 51 - 32500 Fleurance - T 05 62 06 21 04 - fleurance@cabinetgimbert.com

Bureau d'Auch : 29, avenue de l'Yser – 32000 AUCH - T 05 62 05 63 84 – T 05 62 66 83 17

Bureau de Monléon-Magnoac : 10 Costo de Picho Baco – 65670 Monléon-Magnoac – T 05 62 39 09 42

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'information donnée sur les dégâts gibiers.

Justification des appréciations

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.821-53 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne la provisions pour risques et charges.

- ***Risques identifiés :***

La provision pour risques et charges présentées dans l'annexe des comptes annuels concerne les dégâts causés par les gibiers.

- ***Procédures d'audit mises en place :***

Nous avons contrôlé les principes comptables utilisés pour la calculer ainsi que son exhaustivité et sa réalité. Nous avons validé la méthode de valorisation des dossiers de dégâts.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'assemblée générale.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à FLEURANCE, le 21 Février 2024
Le Commissaire aux comptes
CABINET GIMBERT & ASSOCIES, représenté par
Murielle MONTANEL

BILAN ACTIF

MBM

	ACTIF	Exercice N 30/06/2023 12			Exercice N-1 30/06/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)	92 959	83 700	9 260	11 454	2 194	19.16
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains	176 855	107 459	69 396	72 556	3 160	4.36
	Constructions	1 434 932	1 132 560	302 372	338 221	35 849	10.60
ACTIF CIRCULANT	Installations techniques Matériel et outillage	109 099	101 688	7 411	9 967	2 556	25.65
	Autres immobilisations corporelles	125 631	107 268	18 363	26 677	8 315	31.17
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	1 901		1 901	1 864	37	1.98
	Prêts						
Comptes de Régularisation	Autres immobilisations financières						
	Total I	1 941 377	1 532 675	408 702	460 739	52 038	11.29
	Comptes de liaison						
	Total II						
	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
Comptes de Régularisation	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Créances usagers et comptes rattachés	4 801		4 801	9 728	4 928	50.65
	Autres créances	156 050		156 050	201 910	45 860	22.71
	Valeurs mobilières de placement	1 854 696	13 115	1 841 581	1 902 711	61 130	3.21
	Instruments de trésorerie						
	Disponibilités	532 762		532 762	424 877	107 885	25.39
	Charges constatées d'avance (3)	55 194		55 194	66 663	11 469	17.20
	Total III	2 603 502	13 115	2 590 387	2 605 888	15 501	0.59
	Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	4 544 878	1 545 790	2 999 088	3 066 627	67 539	2.20

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

MBM

		PASSIF	Exercice N 30/06/2023	12	Exercice N-1 30/06/2022	12	Ecart N / N-1 Euros	%
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds propres							
	Fonds associatifs sans droit de reprise							
	Ecarts de réévaluation							
	Réserves :							
	Réserves statutaires ou contractuelles							
	Réserves réglementées							
	Autres réserves		2 214 169		2 195 672		18 496	0.84
	Report à nouveau		100 785		100 785			
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)		104 940		18 496		123 437	667.36
	Autres fonds associatifs							
	Fonds associatifs avec droit de reprise :							
	Apports							
	Legs et donations							
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs							
	Ecarts de réévaluation							
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables							
	Provisions réglementées							
	Droit des propriétaires							
	Total I		2 008 443		2 113 384		104 940	4.97
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Comptes de liaison	Total II						
	Provisions pour risques		279 053		55 950		223 103	398.76
	Provisions pour charges		27 740		82 725		54 985	66.47
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement							
	Fonds dédiés sur autres ressources		13 874		77 248		63 375	82.04
	Total III		320 666		215 923		104 743	48.51
DETTE (1)	Emprunts obligataires							
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)		80 543		119 450		38 907	32.57
	Emprunts et dettes financières divers							
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours							
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		50 732		60 387		9 655	15.99
	Dettes fiscales et sociales		242 027		236 710		5 318	2.25
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés							
	Autres dettes		296 677		320 774		24 097	7.51
	Instruments de trésorerie							
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance							
	Total IV		669 979		737 320		67 342	9.13
	Ecarts de conversion passif (V)							
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)		2 999 088		3 066 627		67 539	2.20

(1) Dont à plus d'un an

Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

631 810 737 320

MOREREAU CONSEIL S.A.S.

COMPTE DE RESULTAT

MBM

	Exercice N 30/06/2023	12	Exercice N-1 30/06/2022	Exercice N-1 30/06/2022	Ecart N / N-1	Euros	%
			12	12			
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises		18 226	4 439	13 787	310.59		
Production vendue de Biens et Services		471 787	388 372	83 415	21.48		
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation		203 358	122 107	81 251	66.54		
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges		117 727	139 879	22 152	15.84		
Collectes							
Cotisations		1 097 675	1 121 614	23 940	2.13		
Autres produits		45 345	46 440	1 095	2.36		
Total I		1 954 117	1 822 851	131 266	7.20		
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises		139 288	107 543	31 745	29.52		
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes		373 325	359 854	13 471	3.74		
Impôts, taxes et versements assimilés		55 019	55 678	659	1.18		
Salaires et traitements		534 945	505 942	29 003	5.73		
Charges sociales		273 672	252 161	21 511	8.53		
Dotations aux amortissements et aux provisions							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements		53 944	59 855	5 911	9.88		
Sur immobilisations : dotations aux provisions							
Sur actif circulant : dotations aux provisions							
Pour risques et charges : dotations aux provisions		279 053	55 950	223 103	398.76		
Subventions accordées par l'association		87 307	124 760	37 453	30.02		
Autres charges (2)		381 183	385 782	4 599	1.19		
Total II		2 177 735	1 907 526	270 209	14.17		
1 - Résultat d'exploitation (I-II)		223 618	84 675	138 943	164.09		
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		69 322	160 497	91 175	56.81		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

MBM

	Exercice N 30/06/2023	12	Exercice N-1 30/06/2022	Exercice N-1 30/06/2022	Ecart N / N-1 Euros	%
			12	12		
Produits financiers						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier						
Autres intérêts et produits assimilés	12 234		9 585		2 649	27.64
Reprises sur provisions et transferts de charges	4 128		889		3 238	364.11
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	16 362		10 474		5 887	56.21
Charges financières						
Dotations aux amortissements et aux provisions	13 115		4 128		8 987	217.72
Intérêts et charges assimilées	12 031		12 764		732	5.74
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	25 147		16 892		8 255	48.87
2. Résultat financier (V-VI)	8 785		6 417		2 368	36.90
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	163 081		69 405		232 486	334.97
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion					4 071	100.00
Produits exceptionnels sur opérations en capital	4		17 035		17 030	99.97
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total VII	4		21 106		21 101	99.98
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	4 066		390		3 676	942.64
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			2 794		2 794	100.00
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions						
Total VIII	4 066		3 184		882	27.69
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	4 062		17 921		21 983	122.67
Impôts sur les bénéfices (IX)	1 172		1 038		134	12.91
Total des produits (I+III+V+VII)	2 039 805		2 014 928		24 877	1.23
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX)	2 208 120		1 928 640		279 480	14.49
Solde intermédiaire	168 315		86 288		254 603	295.06
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	74 805		7 013		67 792	966.61
- Engagements à réaliser sur ressources affectées	11 430		74 805		63 375	84.72
5. EXCEDENTS OU DEFICITS	104 940		18 496		123 437	667.36

Route de Toulouse

32000 AUCH

MBM

ANNEXE DU 01/07/2022 AU 30/06/2023

MOREREAU CONSEIL S.A.S.
28 RUE DE LA REPUBLIQUE

*32600 L ISLE JOURDAIN
0562072280*

ANNEXE

MBM

SOMMAIRE

	page
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	16
Permanence ou changement de méthodes	16
Informations générales complémentaires	16
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	19
Etat des amortissements	20
Tableau de variation des fonds propres	21
Tableau de variation des fonds dédiés	22
Etat des provisions	24
Etat des échéances des créances et des dettes	26
Autres immobilisations incorporelles	27
Evaluation des immobilisations corporelles	27
Evaluation des amortissements	28
Titres immobilisés	28
Evaluation des créances et des dettes	28
Evaluation des valeurs mobilières de placement	28
Dépréciation des valeurs mobilières de placement	28
Disponibilités en Euros	28
Produits à recevoir	29
Charges à payer	30
Charges et produits constatés d'avance	31
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Ventilation des subventions	32
Ventilation de l'effectif moyen	33
Valorisation des contributions volontaires	33
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Montant des engagements financiers	35
Engagement en matière de pensions et retraites	36
- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
Transferts de charges	38

ANNEXE

Exercice du 01/07/2022 au 30/06/2023

MBM

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

RISQUES CLIMATIQUES :

Face à l'urgence climatique marquée par la pollution et la disparition progressive d'espèces et de ressources, aux évolutions réglementaires en matière d'environnement qui concernent de plus en plus d'entreprise, au changement du regard des consommateurs exigeants, aux engagements éthiques et éco-responsables de plus en plus nombreux de la part des fabricants, notre Fédération reste attentive aux évolutions techniques et technologiques permettant de réduire son impact sur l'environnement.

PRESENTATION DE L'ENTITE :

La Fédération Départementale des Chasseurs du Gers a pour objet :

- La mise en valeur et la gestion du patrimoine cynégétique départemental
- La protection et la gestion de la faune sauvage et de son habitat
- La promotion, la défense de la chasse et les intérêts de ses adhérents
- L'aide à la prévention du braconnage
- La formation aux épreuves théoriques et pratiques de l'examen du permis de chasser et organisation de l'examen
- La mise en place d'actions d'information, d'éducation et d'appui technique à l'intention des gestionnaires du territoire, du public et des chasseurs
- La coordination des actions des associations communales ou intercommunales
- La gestion des plans de chasse individuels
- La validation annuelle des permis de chasser et des autorisations de chasse accompagnée

ANNEXE

Exercice du 01/07/2022 au 30/06/2023

MBM

- Les actions de prévention de dégâts de gibier et l'indemnisation des dégâts de gros gibiers
- La surveillance et la prévention des dangers sanitaires entre les espèces de gibier, les animaux domestiques et l'homme
- La conduite d'actions concourant à la protection de la biodiversité et le soutien financier pour leur réalisation
- La possibilité d'exercer les droits reconnus à la partie civile portant préjudice direct ou indirect aux intérêts collectifs, matériels et moraux qu'elle a pour objet de défendre

Afin de réaliser au mieux ces actions, elle s'est entourée :

- De techniciens qui parcourent le territoire dans le but :
 - . D'établir les constats de dégâts de gibiers (sangliers, cervidés..) et préparent des dossiers en vue d'une indemnisation
 - . D'effectuer des comptages d'animaux pour la préservation de la faune
 - . De contrôler le suivi des projets de préservation de la faune et de leurs habitats
- De personnels administratifs qui gèrent :
 - . le suivi des indemnisations
 - . la validation et le suivi des permis de chasser
 - . Le suivi des projets pour la sauvegarde des espèces et de leur habitat

VENTILATION DES COTISATIONS

32 Timbres 32 temporaires 9 jours à 47 €	soit	1 504 €
25 Timbres 32 temporaires 9 jours autres départements à 47 €	soit	1 175 €
62 Timbres 32 Autres départements à 95 €	soit	5 890 €
65 Timbres 32 temporaires 3 jours à 24 €	soit	1 560 €
47 Timbres 32 temporaires 3 jours autres départements à 24 €	soit	1 128 €
5 418 Timbres 32 à 95 €	soit	514 710 €
3 167 Timbres 32 National à 96,43 €	soit	305 394 €
175 Timbres nouveaux chasseurs à 30 €	soit	5 250 €
88 Timbres pour extension autres départements	soit	3 390 €
Total		840 001 €

ANNEXE

Exercice du 01/07/2022 au 30/06/2023

MBM

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/07/2022 au 30/06/2023

MBM

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement	TOTAL		
Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	91 951	1 008
Terrains		176 855	
Constructions sur sol propre		298 168	
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales agencements aménagements des constructions		1 136 764	
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		109 099	
Installations générales agencements aménagements divers			
Matériel de transport		15 868	
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		108 901	
Emballages récupérables et divers			862
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes	TOTAL	1 845 655	862
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés		1 864	37
Prêts, autres immobilisations financières	TOTAL	1 864	37
	TOTAL GENERAL	1 939 470	1 907

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement	TOTAL			
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL		92 959	92 959
Terrains			176 855	176 855
Constructions sur sol propre			298 168	298 168
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales agencements aménagements constr.			1 136 764	1 136 764
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			109 099	109 099
Installations générales agencements aménagements divers				
Matériel de transport			15 868	15 868
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			109 762	109 762
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes	TOTAL		1 846 516	1 846 516
Participations évaluées par mises en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés			1 901	1 901
Prêts, autres immobilisations financières	TOTAL		1 901	1 901
	TOTAL GENERAL		1 941 377	1 941 377

ANNEXE

MBM

Exercice du 01/07/2022 au 30/06/2023

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement				
TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles	80 497	3 202		83 700
Terrains	104 299	3 160		107 459
Constructions sur sol propre	681 955	5 405		687 360
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales agencements aménagements constr.	414 756	30 444		445 200
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	99 132	2 556		101 688
Installations générales agencements aménagements divers				
Matériel de transport	8 486	3 676		12 162
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	89 606	5 500		95 106
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	1 398 233	50 742		1 448 975
TOTAL GENERAL	1 478 731	53 944		1 532 675

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Frais étab.rech.développ.					
TOTAL					
Autres immob.incorporelles	3 202				
Terrains	3 160				
Constructions sur sol propre	5 405				
Constructions sur sol d'autrui					
Instal.générales agenc.aménag.constr.	30 444				
Instal.techniques matériel outillage indus.	2 556				
Instal.générales agenc.aménag.divers					
Matériel de transport	3 676				
Matériel de bureau informatique mobilier	5 500				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	50 742				
TOTAL GENERAL	53 944				

ANNEXE

Exercice du 01/07/2022 au 30/06/2023

MBM

Tableau de variation des fonds propres

ANC 2018-06 : Art. 431-5

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultats	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecarts de réévaluation					
Réserves	2 195 672		18 496	0-	2 214 169
Report à nouveau	100 785-				100 785-
Excédent ou déficit de l'exercice	18 496	18 496	104 940-	18 496	104 940-
Situation nette	2 113 384		40 892	145 832	2 008 443
Fonds propres consomptibles					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL I	2 113 384	18 496	86 444+	18 496	2 008 443

Tableau de variation des fonds dédiés

ANC 2018-06 : Art. 431-6

Une information relative aux fonds dédiés est donnée dans l'annexe par projet ou catégorie de projet selon les rubriques figurant dans le tableau ci-après :

VARIATION DES FONDS DEDIES	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	REPORTS	UTILISATIONS		TRANSFERTS	A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés *
Subventions d'exploitation	146 669		136 669				
Subv Etat - Guichet Uniq	36 116		26 116				
Subv Conseil Général	1 850		1 850				
Plan de Résilience-Etat	108 703		108 703				
Contributions financières d'autres organismes	126 131	77 248	188 501			13 873	13 873
Aménag & Protec.faune/fl	56 809		56 809				
Projets Eco-Contribution	69 322	77 248	131 692			13 873	13 873
TOTAL	272 800	77 248	325 170			13 873	13 873

* correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices

ANNEXE

Exercice du 01/07/2022 au 30/06/2023

MBM

ANNEXE

Exercice du 01/07/2022 au 30/06/2023

MBM

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges	55 950	279 053	55 950		279 053
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	82 725		54 985		27 740
Impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
TOTAL	138 675	279 053	110 935		306 793

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur immobilisations incorporelles					
Sur immobilisations corporelles					
Sur titres mises en équivalence					
Sur titres de participation					
Sur autres immobilisations financières					
Sur stocks et en cours					
Sur comptes clients					
Autres provisions pour dépréciation	4 128	13 115	4 128		13 115
TOTAL	4 128	13 115	4 128		13 115
TOTAL GENERAL	142 802	292 168	115 063		319 908
Dont dotations et reprises					
d'exploitation		290 483	110 935		
financières		13 115	4 128		
exceptionnelles					

Provision pour dégâts :

- La provision pour dégâts est calculée sur la base des dossiers déclarés au 30.06.2023 et de leur avancée à la date d'arrêté des comptes. La valorisation des dégâts de cultures est réalisée à partir de la moyenne des prix des 3 dernières années et la valorisation des dégâts vigne est de 0,64€/Kg de raisin ou 96 € par Hectolitres.
- Les dossiers de Maïs semences ne peuvent pas être valorisés à la date de l'arrêté des comptes. En effet, nous ne sommes pas en possession des données de rendements et de leurs modalités de facturation, ces informations ne seront connues qu'à partir de février N+1.
- Pour exemple, les contrats peuvent prévoir un montant fixe quelle que soit la récolte et dans ce cas, aucune indemnisation ne leur sera versée.

Evaluation des dégâts de gros gibiers

35 dossiers ouverts au 30.06.2023 ne permettent pas d'établir une évaluation fiable des dégâts à indemniser.

L'avancement des données et les contrôles pratiqués par les techniciens à la date d'établissement des comptes annuels n'aboutit pas à établir un calcul fiable des indemnisations futures.

La valorisation à laquelle nous sommes parvenus compte-tenu de l'avancement des procédures représente 71 038 €

Provision Indemnité de Fin de Carrière

ANNEXE

MBM

Exercice du 01/07/2022 au 30/06/2023

La Fédération a souscrit un contrat d'indemnité de fin de carrière auprès de la compagnie AXA, ce contrat capitalise au 30.06.2023 la somme de 80 653 €.

La cotisation AXA 2022, ainsi que la charge à payer 2023 représentent la somme de 7 283 €

Ces cotisations étant insuffisantes au regard des engagements retraite, une provision de 27 740 € a été constituée pour atteindre l'engagement total de 115 676 € au 30.06.2023.

ANNEXE

MBM

Exercice du 01/07/2022 au 30/06/2023

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	4 801	4 801	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	328	328	
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers état et autres collectivités publiques			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	155 722	155 722	
Charges constatées d'avance	55 194	55 194	
TOTAL	216 044	216 044	
Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	415	415		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	80 128	39 605	40 523	
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	50 732	50 732		
Personnel et comptes rattachés	113 765	113 765		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	111 807	111 807		
Impôts sur les bénéfices	1 172	1 172		
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts taxes et assimilés	15 284	15 284		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	296 677	296 677		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	669 979	629 456	40 523	
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	38 707			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.				

ANNEXE

MBM

Exercice du 01/07/2022 au 30/06/2023

Autres immobilisations incorporelles

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
Programmes informatique	68 538	33.33

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

MBM

Exercice du 01/07/2022 au 30/06/2023

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	5,10,20,40 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	8,12,13,14,20ans
Matériels et outillages	Linéaire	4,5,8 ans
Matériel de transport	Linéaire	1,3,4 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3,4 ans
Mobilier	Linéaire	5,8 ans

Titres immobilisés

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Dépréciation des valeurs mobilières

Les valeurs mobilières de placement ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte :

- Pour les titres cotés, du cours moyen du dernier mois de l'exercice.
- Pour les titres non cotés, de leur valeur probable de négociation à la clôture de l'exercice.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/07/2022 au 30/06/2023

MBM

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Autres créances	155 722
Valeurs mobilières de placement	
Disponibilités	1 147
Total	156 869

ANNEXE

MBM

Exercice du 01/07/2022 au 30/06/2023

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	415
Emprunts et dettes financières diverses	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	33 182
Dettes fiscales et sociales	204 498
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
Total	238 094

ANNEXE

Exercice du 01/07/2022 au 30/06/2023

MBM

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	55 194
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
Total	55 194

ANNEXE

Exercice du 01/07/2022 au 30/06/2023

MBM

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation des subventions

Répartition par secteur d'activité	Montant
Subvention Etat - Guichet Unique	36 116
Subvention Conseil Général - aide au fonctionnement	1 850
Subvention Projet protection aune, Flore & Sécurité chasse	126 131
Suvbvention Etat - Aide financement des dégâts	108 703
Total	272 800

ANNEXE

Exercice du 01/07/2022 au 30/06/2023

MBM

Effectif moyen

	Personnel salarié
Cadres	10
Agents de maîtrise et techniciens	
Employés	4
Ouvriers	
Total	14

Valorisation des contributions volontaires

Il n'a pas été valorisé de contribution volontaire dans la mesure où les différentes actions et projets sont menés par des personnes sous contrat de travail, au titre d'un mandat ou ayant une fonction au sein du bureau.

Par ailleurs, les actions des bénévoles sont effectuées et valorisées au sein de chacune de leurs structures, elles-mêmes membre de la Fédération Départementale des Chasseurs du Gers.

ANNEXE

Exercice du 01/07/2022 au 30/06/2023

MBM

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

ANNEXE

Exercice du 01/07/2022 au 30/06/2023

MBM

Engagements financiers

Engagements donnés

Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Autres engagements donnés :	
intérêts restant à courir sur emprunt	2 087
Total (1)	2 087
(1) Dont concernant les dirigeants	
(1) Dont concernant les filiales	
(1) dont concernant les participations	
(1) Dont concernant les autres entreprises liées	
Dont engagements assortis de sûretés réelles	

Engagements reçus

ANNEXE

Exercice du 01/07/2022 au 30/06/2023

MBM

Engagement en matière de pensions et retraites

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

Afin de faire face aux avantages prévus par la Convention Collective Nationale, l'association alimente un contrat d'Indemnité de Fin de Carrière (IFC) souscrit auprès de la compagnie AXA

Le solde du compte de ce contrat s'élève, au 30.06.2023 à la somme de 80 653 € et les charges constatées sur l'exercice à la somme de 7 283 €

Le minimum cotisé annuellement est de 1% de la masse salariale. Des versements libres complémentaire peuvent être effectués.

Dans le même temps, la Fédération a constaté une provision de 27 740 € représentant le manque de couverture du contrat d'assurance.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	23 693
55 à 59 ans	6 à 10 ans	43 205
45 à 54 ans	11 à 20 ans	36 584
35 à 44 ans	21 à 30 ans	10 169
moins de 35 ans	plus de 30 ans	2 025
Assurance AXA		80 653-
Cotisations AXA passées en CAP		7 283-
Engagement total		27 740

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 62 ans cadres et non-cadres
- profil de carrière à décroissance moyenne
- turn over faible
- taux d'inflation
- taux d'actualisation 3,60%

	Dirigeants	Autres	Provisions
Pensions et indemnités assimilées Complément de retraite pour personnel en activité Complément de retraite et indemnités personnel à la retraite Indemnités de départ à la retraite et indemnités pour personnel en activité			27 740

ANNEXE

Exercice du 01/07/2022 au 30/06/2023

MBM

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

ANNEXE

MBM

Exercice du 01/07/2022 au 30/06/2023

Transferts de charges

Nature	Montant
Prise en charges assurance dommage véhicule	6 428
Prise en charge OPCO - Frais de stages	276
Indemnité journalières - Maladie	89
Total	6 793

FEDERATION CHASSEURS DU GERS-CONSO

Route de Toulouse

32000 AUCH

MBM

AUTRES ETATS

MOREREAU CONSEIL S.A.S.

28 RUE DE LA REPUBLIQUE

*32600 L ISLE JOURDAIN
0562072280*

ETAT DES EMPRUNTS

Souscrits dans l'exercice

80 128.25 Rappel Comptabilité

2 200-6

I

Resposta à 1. as questões

Emprunts à plus de 1 an : 39 604 81 40 523 44

80 138 35

(t) $I =$ Intensidade dos comentários; $\lambda =$ Taxa média de comentários.